



Communiqué de Presse

Paris, le 31 août 2010

Étude PAP50 : Le papier dans l'entreprise, encore des progrès à faire...

Aujourd'hui 31 août 2010, veille des universités d'été du MEDEF, le WWF France, les Amis du Vent, 100% recyclé 100% engagé et Riposte Verte publient l'étude PAP50 : l'évaluation de la politique papier de 50 grandes entreprises françaises. A quelques exceptions près, la majorité n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux posés par le papier et a encore beaucoup de progrès à faire. Les entreprises ayant répondu ont obtenu en moyenne la note de 43 sur 100. Même si certaines ont mis en place des actions responsables, celles-ci doivent encore être généralisées afin de minimiser l'impact négatif de ce secteur sur l'environnement.

L'usage non responsable du papier provoque un fort impact négatif sur la planète.

Selon la FAO, environ 40% des bois commercialisés dans le monde sont destinés à l'industrie papetière. Ainsi, sans garanties, le papier peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement tels que la pression sur les forêts, l'émission de pollutions chimiques et atmosphériques et être la cause de grandes quantités de déchets non valorisés s'il n'est pas recyclé. Pourtant aujourd'hui en France on consomme toujours près de 3 fois plusⁱ de papier que la moyenne mondiale ; seulement 20 %ⁱⁱ du gisement des papiers issus des bureaux est recyclé ce qui est principalement dû au déficit de recyclage des ramettes. Enfin 78 %ⁱⁱⁱ des papiers graphiques consommés en France sont issus de l'importation d'où la nécessité de s'assurer des garanties environnementales de son papier.

L'état se fixe des objectifs sur le papier mais qu'en est-il d'autres grands consommateurs, les principaux groupes français ?

L'État, au travers du Grenelle, s'est donné pour objectifs, d'ici à 2012, de réduire de façon significative la consommation de papier de ses administrations, de généraliser le recyclage de leur papier et, à cette date, d'utiliser exclusivement du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable. Le WWF France et la coordination PAP50 ont décidé de savoir ce qu'il en était du secteur privé et ont lancé l'évaluation de la politique papier de 50 grandes entreprises françaises.

Le PAP 50 a pour but d'évaluer l'un des piliers d'une politique RSE : les actions sur le papier.

Cette étude a pour but d'évaluer les actions et engagements mis en place par 50 entreprises grandes consommatrices de papier de bureau et/ou de communication. Les entreprises du CAC40, la majorité des grands distributeurs français et des entreprises partenaires du WWF travaillant sur la question du papier, tous ont reçu les 79 questions du questionnaire PAP50 de envoyé en mars.

Ont ainsi été évaluées : les actions mises en place pour réduire la surconsommation, l'évolution de la consommation de papier, la proportion de papier utilisée présentant des garanties environnementales, ainsi que les actions mises en place pour maximiser le recyclage et le taux de recyclage du papier dans l'entreprise.

De bonnes actions ponctuelles qui ne sont pas généralisées.

Si l'on additionne les meilleures pratiques des 32 entreprises ayant répondu, on obtient la note de 94/100. Ce score prouve qu'une politique papier responsable est atteignable et ce quelque soit son secteur d'activité.

Cependant, malgré les importants moyens dont disposent ces grands groupes français, la moyenne des notes des participants n'est que de 43 sur 100 et uniquement de 28 sur 100 quand on inclut les entreprises n'ayant pas répondu. Même si la majorité des entreprises a déjà mis en place au moins une action concernant le papier, ces actions restent trop ponctuelles et ne s'inscrivent pas dans une démarche globale agissant concrètement pour infléchir la surconsommation, exiger des produits papier avec des certifications responsables et maximiser le recyclage.

Dans le cadre de cette étude, le comité PAP50 a envoyé à chaque participant des recommandations afin de leur offrir des pistes d'améliorations pour leur gestion du papier.

Première enquête de ce genre en France, le PAP50 sera reconduit dans le futur afin de mesurer les progrès réalisés pour les entreprises concernées. Le périmètre sera élargi aux collectivités pour vérifier si les objectifs du Grenelle sont atteints pour 2012.

Lien vers l'étude : <http://www.protegelaforet.com/espace-papier>

Contacts Presse :

Cyril HERGOTT : Directeur du développement **Riposte Verte**
09 70 40 87 00 / cyril.hergott@riposteverte.com

Emilie Ropert : Chargée de mission Environnement et pédagogie **Les Amis du Vent / Le Festival du Vent**
01 53 20 93 01 - logistique@lefestivalduvent.com

Elise Lerouzig : Présidente de l'association **100 % recyclé 100 % engagé**
01 53 67 36 52 / elise.lerouzig@recycle-engage.com

Camille Lajus : Responsable relations presse **WWF-France**
01 55 25 84 61 / clajus@wwf.fr

-
- i Copacel (2009). Rapport développement durable, page 52.
ii Selon Ademe (2007).
iii Copacel (2009). Rapport développement durable ; page 37.